

TARIFS 2020 (Nets de taxes)

DES DÉPÔTS EN DÉCHETTERIES



Applicables à partir du jeudi 2 janvier 2020

*Réservés exclusivement
aux professionnels et prestataires
de services*

Dépôts payants



Matériaux ▶	Tout venant déchets non recyclables 0,13 T/m ³		Gravats déchets de gros œuvres inertes 1.42 T/m ³		Déchets verts tonte, produits d'élagage,... 0.14 T/m ³		Bois 0.30 T/m ³		Souches uniquement à la station de broyage des déchets verts de Livery - GUERANDE
	€/m ³	€/tonne	€/m ³	€/tonne	€/m ³	€/tonne	€/m ³	€/tonne	€/tonne
Tarifs dans les 9 déchetteries du territoire de Cap Atlantique Batz-sur-Mer, Guérande, Herbignac Kéraline et Pompas, La Baule-Escoublac, Le Croisic, Le Pouliguen, Pénestin, Piriac-sur-Mer et la station de broyage des déchets verts de Livery - Guérande	20,61	158,57	45,00	31,77	3,85	27,40	37,85	126,17	42,00

Dépôts gratuits

- Cartons,
- Papiers,
- Verre,
- Métaux,
- Emballages plastiques et métalliques.



*Merci de respecter
les consignes
du gardien !*



Les interdits

- Amiante, produits toxiques et huiles issus de l'activité professionnelle,
- fusées de détresse
- médicaments
- bouteilles de gaz
- extincteurs...



Conditions d'accès aux déchetteries

3,5t

- ▶ L'accès est gratuit pour les particuliers.
- ▶ L'accès aux professionnels est autorisé sous conditions indiquées dans le règlement intérieur des déchetteries, disponible sur www.cap-atlantique.fr
- ▶ Les apports des professionnels sont limités à **5m³/jour**.
- ▶ La pesée s'effectue par pont bascule sur les sites de Kéraline à Herbignac et Piriac-sur-Mer.

*Fermées
les jours fériés
et en cas de fortes
intempéries*